

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 30 juin 2008

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON -
 Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE -
 Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS
 - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme
 TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH -
 Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mlle MODDE - Mlle
 MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M.
 BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés :
Membres absents :

OBJET DE LA DELIBERATION

Budget Supplémentaire de l'exercice 2008 - Décision modificative n° 2 - Approbation

Monsieur Maglica, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le budget supplémentaire est la décision modificative qui permet de reprendre les résultats reportés de l'exercice précédent mais aussi de corriger les montants et les affectations d'enveloppes financières votées au budget primitif.

Il s'inscrit dans un contexte économique particulièrement difficile, tant pour les collectivités territoriales que pour les particuliers.

La Ville subit, entre autre, la forte augmentation des matières premières et du prix de l'énergie.

A titre d'illustration, avec un crédit complémentaire de 200 000 €, la hausse du prix de l'alimentation nécessaire à la confection des repas par l'Unité Centrale de Production Alimentaire (UCPA) devrait ressortir à 16,7 % fin 2008.

Des abondements sont également nécessaires pour faire face aux dépenses de fournitures d'énergie (557 000 €). La hausse moyenne du prix du fioul entre septembre 2007 et mai 2008 est d'environ 14 %. Quant au prix du gaz, il a progressé de près de 10 % depuis le début de l'année.

Ce budget supplémentaire entérine aussi les effets induits par le désengagement financier de l'Etat. Ainsi, la Dotation de Solidarité Urbaine progresse en 2008 moins vite que l'inflation (+ 1,6 % au lieu de 5 % les années précédentes) ce qui représente une perte de 76 900 €. Par ailleurs, la Caisse d'Allocations Familiales a de plus en plus de difficultés à disposer du budget nécessaire pour respecter ses engagements (perte de 250 000 € pour la Ville depuis début 2006 dans le cadre du contrat « enfance jeunesse »).

Enfin, après l'annonce, au cours de l'été dernier du gel du prélèvement destiné au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapés (FIPHFP), l'Etat a, en définitive, décidé de maintenir cette cotisation malgré des excédents importants : sur 150 M€ recueillis en 2007, seuls 13 M€ d'aides avaient été programmés à l'époque.

Malgré tout, la municipalité a souhaité adresser un signal fort de sa présence aux côtés des familles dijonnaises dont le pouvoir d'achat est devenu une préoccupation majeure, en s'engageant à ne pas augmenter le prix des prestations relatives à l'enfance et à la jeunesse jusqu'en septembre 2009. Cette décision, a pour effet de faire perdre à la Ville une recette potentielle de l'ordre de 176 000 €.

Après ce bref rappel des conséquences directes de la situation économique sur les finances communales, il convient de présenter le budget supplémentaire 2008.

Cette année, le budget supplémentaire général, qui englobe les crédits inscrits au budget principal ainsi qu'aux budgets annexes du Stationnement, de l'Auditorium, et de la ZAC Clemenceau-Boudronnée s'élève à **39 861 078,43 €**, qui se répartissent ainsi :

* opérations réelles : 35 172 878,43 € (y compris les résultats reportés de l'exercice 2007),

*opérations d'ordre : 4 688 200,00 €.

Concernant les opérations d'ordre, je vous rappelle que celles-ci ne provoquent ni encaissement ni décaissement de trésorerie, mais qu'elles ont pour but de transférer des valeurs d'une section à une autre ou bien à l'intérieur de la section d'investissement (il s'agit dans ce cas d'opérations patrimoniales).

Les inscriptions budgétaires réelles, pour les deux sections (fonctionnement et investissement) **hors résultats reportés de l'exercice 2007**, sont les suivantes :

* 6 824 969,66 € de dépenses et 2 182 723,27 € de recettes pour les propositions nouvelles,

* 15 520 535,28 € de dépenses et 15 486 444,50 € de recettes pour les restes à réaliser de l'exercice 2007.

Les crédits nouveaux les plus importants s'élèvent à :

- 304 540 € pour les subventions de fonctionnement attribuées aux associations : ces crédits permettront d'honorer des dossiers en cours d'instruction par vos commissions ou de répondre, dans les prochains mois, à des demandes nouvelles ;
- 699 840 € pour permettre l'attribution de subventions d'équipement, principalement au titre du logement social ;
- 658 383 € pour diverses prestations de services ;
- 230 939 € pour l'achat de denrées alimentaires ;
- 557 000 € pour l'achat de gaz et de fuel ;
- 484 435 € pour des crédits d'études.

Le contenu des sections de fonctionnement et d'investissement du budget soumis à votre approbation se présente ainsi qu'il suit :

BUDGET PRINCIPAL

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2007, corrigé du solde des comptes du budget du camping, affecté au budget supplémentaire 2008, est de 16 602 280,09 €.

Il doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement soit 12 295 498,65 €.

Le solde, soit 4 306 781,44 €, peut être utilisé pour des dépenses nouvelles et pour couvrir les restes à réaliser de fonctionnement.

Les propositions sont les suivantes.

A - SECTION de FONCTIONNEMENT

Le montant total de la section de fonctionnement s'élève, en dépenses et en recettes, à 4 652 720,44 €.

I - DEPENSES

Les dépenses réelles s'inscrivent pour une somme de 3 133 429,66 € à laquelle il convient d'ajouter 34 090,78€ de crédits reportés.

Le montant des dépenses d'ordre est de 1 485 200,00 €.

Les propositions nouvelles se décomposent ainsi.

Chapitre 011- Charges à caractère général..... 2 469 857,66 €

dont :

art. 6042 - Achats de prestations de services.....	658 383,66 €
<i>parmi lesquels figurent 357 994 € destinés au financement des prestations offertes dans les domaines périscolaires et des centres de loisirs, 52 107 € pour le projet éducatif local et 80 000 € pour l'organisation d'événements durant la période estivale.</i>	
art. 60613 - Chauffage urbain.....	14 300,00 €
<i>crédit destiné au chauffage urbain de la Fontaine d'Ouche.</i>	
art. 60621 - Combustibles.....	10 450,00 €
art. 60622 - Carburants.....	55 050,00 €
<i>à la suite de la hausse des prix pétroliers.</i>	
art. 60623 - Alimentation.....	230 939,00 €
<i>dont 200 000 € pour faire face à l'augmentation des prix des produits utilisés par l'Unité Centrale de Production Alimentaire (UCPA).</i>	

art. 60628	- Fournitures diverses.....	77 080,00 €
art. 60632	- Petit équipement.....	28 895,00 €
art. 60633	- Fournitures de voirie.....	76 600,00 €
art. 611	- Contrats de prestations de service avec des entreprises.....	557 000,00 €

Des crédits supplémentaires de 122 000 € et 335 000 € sont nécessaires pour tenir compte de la hausse respective du prix du gaz et du fuel.

art. 6132	- Locations immobilières.....	15 700,00 €
art. 6135	- Locations mobilières.....	27 435,00 €
art. 61522	- Entretien de bâtiments.....	23 320,00 €
art. 61523	- Entretien de voies et réseaux.....	74 000,00 €
art. 61551	- Entretien du matériel roulant.....	36 000,00 €
art. 61558	- Entretien d'autres biens mobiliers.....	- 12 120,00 €

art. 6156	- Maintenance.....	174 265,00 €
------------------	--------------------	--------------

Ces crédits sont destinés essentiellement aux installations de chauffage, à l'Unité Centrale de Production Alimentaire (UCPA), à l'entretien des poteaux incendie et des photocopieurs.

art. 6226	- Honoraires.....	36 550,00 €
------------------	-------------------	-------------

art. 6228	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires.....	25 000,00 €
------------------	---	-------------

Ce crédit correspond à l'indemnisation des candidats qui concourront, dans le cadre d'un dialogue compétitif, pour assurer la maintenance de l'Unité Centrale de Production Alimentaire (UCPA).

art. 6236	- Catalogues et imprimés.....	72 200,00 €
------------------	-------------------------------	-------------

Ce crédit est essentiellement consacré aux "Rencontres cinématographiques de Dijon" et aux conseils de quartiers.

art. 637	- Autres impôts, taxes et versements assimilés.....	110 000,00 €
-----------------	---	--------------

Ce crédit est affecté à la cotisation de la Ville au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées (FIPHFP).

Chapitre 012- Charges de personnel.....	- 104 348,00 €
--	-----------------------

Les crédits votés au budget primitif 2008 s'avèrent pour l'heure, suffisants. La régularisation négative correspond à un rééquilibrage des enveloppes budgétaires avec le budget annexe de l'Auditorium et le chapitre 656 (frais de fonctionnement des groupes d'élus).

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante.....	299 949,00 €
--	---------------------

dont :

art. 6521 - Subventions d'équilibre aux budgets annexes..... - 52 800,00 €
Ajustement des frais de personnel à la suite de prévisions initiales légèrement surestimées.

art. 657362 - Subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale..... - 23 930,00 €
La diminution est liée à la mutation d'un agent du Centre Communal d'Action Sociale à l'Auditorium.

art. 6574 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé..... 357 940,00 €
Ajustement des enveloppes de subventions accordées aux associations et participation du Département au fonctionnement des crèches Junot et Roosevelt à reverser au gestionnaire (contrepartie en recettes).

Chapitre 656 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus..... 53 706,00 €
Ajustement de crédits avec le chapitre 012.

Chapitre 66 - Charges financières..... - 273 000,00 €
Cette réduction des crédits votés au budget primitif pour la constatation comptable des Intérêts Courus Non Echus (ICNE) permet, par le biais du virement à la section d'investissement, d'augmenter le crédit inscrit en dépenses au chapitre 16 et nécessaire dans le cadre d'un réaménagement de dette avec DEXIA.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles..... 687 265,00 €

dont 481 000 € pour rembourser près de la moitié de la provision versée par l'Etat au titre des frais engendrés par l'établissement des cartes nationales d'identité et des passeports (reste 500 000 € de provision encaissée fin 2007), et 183 165 € destinés à la régie du Grand Théâtre (10ème anniversaire de l'Auditorium, personnel transféré etc.).

II - RECETTES

Le total des recettes réelles de fonctionnement s'élève à..... 4 652 720,44€

Ce montant comprend les propositions nouvelles, comptabilisées à hauteur de 345 939,00 € et l'excédent antérieur reporté, utilisé pour couvrir les dépenses nouvelles et les restes à réaliser de fonctionnement, comptabilisé au chapitre 002 pour 4 306 781,44 €.

Les inscriptions notables sont les suivantes.

Chapitre 70 - Produits des services..... 273 660,00 €

Quelques recettes complémentaires sont prévues :

art. 704 - Travaux..... 124 000,00 €

Il s'agit de la facturation des travaux de voirie exécutés par la Ville pour le compte de tiers (EDF, Lyonnaise des Eaux, etc.).

art. 70632 et 7066 - Redevances familiales..... 132 260,00 €

L'augmentation de la fréquentation des structures d'accueil destinées à la jeunesse est à l'origine de cette progression.

art. 70872 - Remboursement de frais..... 17 400,00 €

Chapitre 73 - Impôts et taxes..... 14 892,00 €

art. 7322 - Dotation de solidarité communautaire..... 14 892,00 €

Chapitre 74 - Dotations et subventions..... 22 387,00 €

art. 74123 - Dotation de solidarité urbaine..... - 76 853,00 €

art. 7472 - Participations de la Région..... 23 000,00 €

art. 7473 - Participations du Département..... 53 400,00 €

Au titre du fonctionnement des crèches Junot et Roosevelt, somme à reverser au gestionnaire (contrepartie en dépenses).

art. 7478 - Participations d'autres organismes..... 22 840,00 €

Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or

Chapitre 77 - Produits exceptionnels..... 35 000,00 €

art. 773 - Mandats annulés sur exercices antérieurs..... 35 000,00 €

B - SECTION d'INVESTISSEMENT

Cette section s'élève, en dépenses et en recettes, à 33 047 563,36 €.

I - DEPENSES

Les dépenses réelles s'inscrivent pour une somme de 2 303 140,00 € € à laquelle il convient d'ajouter 15 254 124,71 € de restes à réaliser.

Le déficit antérieur reporté est par ailleurs pris en compte à hauteur de 12 295 498,65 €.

Les dépenses d'ordre totalisent 3 194 800,00 €.

Les principales propositions nouvelles de dépenses d'équipement se décomposent ainsi.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées..... 647 500,00 €

Ce crédit supplémentaire comprend une somme de 364 500 € relative aux opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie, dépense qui est équilibrée par une recette d'investissement de même montant, et une somme de 273 000 € liée à un réaménagement d'encours de dette opéré avec DEXIA.

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles..... 594 435,00 €

art. 2031 - Frais d'études 484 435,00 €

Des crédits d'études sont en particulier prévus pour la rénovation du Musée des Beaux-Arts (220 000 €), les groupes scolaires Montchapet maternelle (60 000 €), Petit Bernard (50 000 €), Montmuzard (40 000 €) et Flammarion (25 000 €) ainsi que pour l'installation d'un système de vidéo protection (40 000 €).

art. 205 - Acquisition de logiciels..... 100 000,00 €

Ce crédit supplémentaire, ajouté aux reliquats disponibles, va permettre l'acquisition des logiciels liés au système de vidéo protection (140 000 €).

Chapitre 21- Immobilisations corporelles..... 843 307,00 €

Ce total correspond essentiellement aux acquisitions suivantes :

art. 2138 - Constructions..... 541 900,00 €

Ces achats seront réalisés essentiellement dans le cadre de l'aide au secteur locatif.

art. 2188 - Autres immobilisations corporelles..... 199 035,00 €

Ce crédit supplémentaire, ajouté aux reliquats disponibles, va permettre, entre autres, d'acquérir le matériel destiné au système de vidéo protection (240 000 €).

Chapitre 23 - Travaux en cours..... - 483 542,00 €

art. 2313 - Constructions..... 101 225,00 €

Des réductions de crédits existants sont proposées portant, par exemple, sur la chaufferie "bois" au service des espaces verts (690 000 €) ou le remplacement de l'ascenseur monte-charge au Grand Théâtre (79 000 €).

Parmi les nouvelles opérations, on peut citer les tribunes du stade Gaston Gérard (630 000 €), l'aménagement de loges au Grand Théâtre (200 000 €), et la restructuration de la maison de la petite enfance de la Fontaine d'Ouche (130 000 €).

art. 2315 - Installations, matériel et outillages techniques..... - 789 600 €

Des crédits ouverts au budget 2008 destinés en particulier aux travaux boulevards Bachelard et Kir (1 300 000 €) et rue Pierre de Coubertin (600 000 €) sont affectés à d'autres opérations parmi lesquelles figurent le remplacement du système de refroidissement de la patinoire (600 000 €), des travaux de voirie dans le cadre de la ZAC Clemenceau Boudronnée (276 000 €), et les travaux de génie civil / fibre optique nécessaires à l'installation d'un système de vidéo protection.

art. 2318 - Autres immobilisations corporelles..... 183 700,00 €

Les inscriptions nouvelles concernent principalement le programme annuel de démolitions (100 000 €), l'installation d'un bungalow au boulodrome (50 000 €), et l'aménagement d'un terrain rue de la Charmette (26 000 €).

Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées..... 699 840,00 €

Les crédits proposés permettront en particulier de subventionner les opérations d'habitat locatif au titre de la surcharge foncière (360 000 €) ainsi que les travaux réalisés par l'Office Public d'Aménagement et de Construction de Dijon (OPAC) dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain des Grésilles (152 870 €).

II - RECETTES

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 817 940,00 € et les restes à réaliser à 15 254 124,71 €.

Le compte 1068 enregistre les excédents de fonctionnement capitalisés pour la somme de 12 295 498,65 €.

Les recettes d'ordre sont comptabilisées à hauteur de 4 680 000,00 €.

Les principales recettes du budget supplémentaire sont inscrites aux chapitres suivants.

Chapitre 024 - Produit des cessions d'immobilisations..... 1 764 940,00 €

Le produit résultant de cinq cessions, non prévues au budget primitif, est envisageable d'ici la fin de l'année :

- 15, rue d'Alembert.....	220 940,00 €,
- tènements rues Charles Dumont et Daubenton.	218 000,00 €,
- 78, rue Devosge.....	735 000,00 €,
- 42, rue Devosge (contrepartie en dépenses).....	450 000,00 €,
- 59-61, rue du Faubourg Raines.....	172 000,00 €,
- rues de la Charmette et B. Guérard.....	- 31 000,00 €.

Chapitre 13 - Subventions d'investissement..... - 1 282 500,00 €

Les modifications apportées à la programmation de certaines opérations conduisent à réduire des subventions inscrites au budget primitif 2008.

Chapitre 16 - Produit des emprunts..... 184 500,00 €

Les dépenses et les recettes d'investissement proposées au budget supplémentaire permettent de réduire de 190 000 € le montant de l'emprunt prévisionnel nécessaire à l'équilibre budgétaire, une somme de 364 500 € étant par ailleurs prévue au titre des opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie (recette équilibrée par une dépense d'investissement de même montant).

C - OPERATIONS D'ORDRE

Il est rappelé que ces opérations n'entraînent pas de mouvements de trésorerie ; elles ont pour but d'assurer des transferts de valeur d'un chapitre comptable à un autre.

On peut mentionner, à ce titre, l'intégration des frais d'études et d'insertion au chapitre des travaux en cours (3,190 M€) et le virement de la section de fonctionnement à celle d'investissement (1,430 M€).

En ce qui concerne les budgets annexes, les propositions sont les suivantes.

BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT

Le montant de la section de fonctionnement est de – 14 900,00 €, celui de la section d'investissement, qui comprend 188 845,19 € de reports de dépenses, totalise 206 245,19 €.

A - SECTION de FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES.....	- 15 900,00 €
Chapitre 011 - Charges à caractère général.....	4 180,00 €
dont :	
- loyer du parking Trémouille.....	3 050,00 €
Chapitre 012 - Charges de personnel.....	- 14 000,00 €
RECETTES REELLES.....	- 14 900,00 €

La participation du budget principal est ajustée pour tenir compte de la diminution des dépenses totales de ce budget annexe.

B - SECTION d'INVESTISSEMENT

DEPENSES REELLES..... 17 400,00 €

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées..... 7 400,00 €

Cette somme est liée à un réaménagement d'encours de dette opéré avec DEXIA.

Chapitre 23 - Travaux en cours..... 10 000,00 €

Ce crédit permettra de réaliser des travaux de mise en réseau de la Gestion Technique Centralisée (GTC).

RECETTES REELLES..... - 353 155,73 €

L'excédent d'investissement constaté à la clôture de l'exercice 2007, soit 369 555,73 €, conduit à réduire l'emprunt prévu au budget primitif.

BUDGET ANNEXE DE L'AUDITORIUM

Le montant de la section de fonctionnement s'élève à – 37 900,00 €. La section d'investissement, qui comprend 43 474,60 € de reports de dépenses, totalise 1 863 610,79 €.

L'excédent budgétaire de l'exercice 2007, affecté à la couverture du déficit d'investissement et au solde des restes à réaliser, s'élève à 388 136,19 €.

A - SECTION de FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES..... - 37 900,00 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général..... - 4 500,00 €

dont :

– combustibles..... 500,00 €
– frais d'actes et de contentieux..... 4 000,00 €
– frais de télécommunications..... - 9 000,00 €

Chapitre 012 - Charges de personnel..... - 33 400,00 €

RECETTES REELLES..... - 37 900,00 €

Chapitre 74 - Dotations et subventions..... - 37 900,00 €

La diminution de la subvention d'équilibre émanant du budget principal est la conséquence directe de la baisse des frais de fonctionnement.

B - SECTION d'INVESTISSEMENT

DEPENSES REELLES..... 1 432 000,00 €

Chapitre 16 - Remboursement d'emprunts..... 1 482 000,00 €

Cette somme est prévue au titre des opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie (dépense équilibrée par une recette d'investissement de même montant). Elle permettra de traduire comptablement le mouvement de trésorerie opéré en début d'année à partir d'un emprunt de refinancement de 1,482 M€ souscrit auprès du Crédit Foncier de France.

Chapitre 23 - Travaux en cours..... - 50 000,00 €

L'aménagement de bureaux dans la mezzanine est prévu à hauteur de 40 000,00 €. En revanche, les crédits suivants sont réduits :

- remplacement gestion accès centralisé..... - 20 000,00 €,
- programme d'économie d'énergie..... - 40 000,00 €,
- renvoi d'alarmes et Gestion Technique Centralisée..... - 30 000,00 €.

RECETTES REELLES..... 1 432 000,00 €

Chapitre 16 - Produits des emprunts..... 1 432 000,00 €

La justification de cette inscription a été donnée ci-dessus.

**BUDGET ANNEXE
DE LA ZAC CLEMENCEAU-BOUDRONNEE**

Le transfert, sur les opérations d'ordre patrimoniales, d'un crédit de 7 200 € prévu en dépenses réelles de fonctionnement s'avère nécessaire pour être conforme aux écritures comptables préconisées par l'instruction M14.

Par ailleurs, le budget supplémentaire permettra de combler le déficit antérieur reporté grâce à l'excédent de fonctionnement de 143 738,65 € constaté à la clôture de l'exercice 2007.

Après avoir examiné ces différentes propositions et si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver le budget supplémentaire général de l'exercice 2008 arrêté en dépenses et en recettes, dans les conditions suivantes :

En mouvements réels

. Budget principal	33 020 283,80 €
. Budget du Stationnement	190 345,19 €
. Budget de l'Auditorium	1 825 710,79 €
. Budget de la ZAC Clemenceau-Boudronnée	136 538,65 €
TOTAL	35 172 878,43 €

En mouvements budgétaires

. Budget principal	37 700 283,80 €
. Budget du Stationnement	191 345,19 €
. Budget de l'Auditorium	1 825 710,79 €
. Budget de la ZAC Clemenceau-Boudronnée	143 738,65 €
TOTAL	39 861 078,43 €

2 - me donner, en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur des chapitres tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire.

Délibération adoptée à la majorité :

- pour : 45 voix
- non-participation au vote : 10

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 9 JUIL. 2008



PUBLIÉ LE 09/07/08

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT